

Sensibilisation APS

Agent de prévention et de sécurité



Objectifs de la Formation :

La formation vise à aborder toutes les missions que peut remplir un ADS. En tant qu'équipier rattaché à un chef d'équipe lui-même dépendant d'un responsable de site, l'agent effectue un grand nombre de tâches.

Il peut également porter secours et prendre les premières mesures si un incendie se déclare.

Public concerné :

Personnel destiné à devenir Agent de Sécurité, conformément à la réglementation en vigueur.

Prérequis :

Savoir lire et rédiger en Français. La personne doit être déclarée apte physiquement muni d'un certificat médical datant de moins de trois mois.

Modules de formation :

1. Actions de prévention
2. Surveillance et gardiennage.
3. Filtrage
4. Concrétisation des acquis.

Outils et moyens pédagogiques :

La formation est dispensée par un formateur professionnel spécialisé en France dans la sécurité incendie et dans la prévention des risques.

La formation est à la fois théorique et pratique. Les cours sont accompagnés de support multimédia, mis en application lors d'exercices pratiques et d'ateliers.

Mode d'évaluation :

Évaluations formatives tout au long de la formation, une attestation est remise au candidat.



15 participants
par session



12 heures hors
temps d'examen



Une attestation est
remise à la fin de la
formation à chaque
stagiaire

